



Présentation du Centre International de Valbonne (CIV)
Jeudi 12 Mars 2009



Présentation de M. Alain Brulant, Proviseur du CIV

Avant de commencer permettez-moi de vous dire combien nous sommes heureux au CIV de vous accueillir et de remercier Monsieur d'Aligny et toute son équipe de la FDEI d'avoir choisi notre établissement, le plaçant ainsi pendant quelque temps au centre de la problématique de l'international. Merci de nous avoir fait confiance pour l'organisation de ce Congrès. Merci à Monsieur le Sénateur Maire pour sa présence et pour son aide en matière de logistique. Merci aussi à Madame Ducker et toute l'ASEICA qui, au cours de ces jours un peu tendus, nous ont accompagnés dans la mise en place avec une très grande efficacité. Et merci à vous tous les congressistes d'avoir accepté de traverser la France et de venir même de plus loin pour se retrouver ici sur le plateau de Sophia-Antipolis. Et puis merci aux gens du CIV qui ont travaillé sur cette préparation, mais vous l'avez déjà dit Monsieur le Président. Sachez les uns et les autres que nous sommes très honorés et que nous sommes à votre disposition jusqu'à demain soir pour rendre votre séjour et ces travaux les plus agréables possible.

La présentation que nous allons vous présenter a été faite tardivement dans la nuit, car nous nous sommes dit en faisant les dernières mises au point hier soir qu'un bon moyen d'amener les travaux des Ateliers de demain serait de présenter en toute simplicité un cas concret, un cas d'école avec sa problématique, ses difficultés qui n'ont rien d'original d'ailleurs quand on est au sein des Sections Internationales. Vous connaissez exactement les mêmes, et c'est donc juste pour illustrer nos situations et pour que vous nous connaissiez un petit peu mieux.

Nous avons intitulé notre propos « Du site de Sophia-Antipolis à la salle de classe » et Liliane Enée et Jean-Jacques Barbaroux, Proviseurs Adjoint, feront la présentation avec moi.

Le début de l'aventure de la Technopole Sophia-Antipolis remonte à 40 ans, comme l'a rappelé Monsieur le Sénateur Maire. Le tissu économique dans lequel se placent nos Sections Internationales, ce sont

- 1.414 entreprises, dont 40% ont une activité de recherche & développement,
- 30.000 emplois, dont 50% de cadres et 13.100 salariés,
- 5.000 étudiants (dont ceux du CIV), l'université étant donc très présente sur le site
- 4.000 chercheurs du secteur public
- 140 entreprises à capitaux étrangers.

Amadeus, qui sera représenté demain à la table ronde, est avec 2.035 salariés l'entreprise la plus importante sur le site. Quant au site CIV, il occupe 350 salariés et est ainsi le 11^{ème} employeur du site Sophia-Antipolis.

L'organisation scolaire secondaire sur le site, ce sont d'abord des collèges - Collège de L'Eganaude avec 791 élèves, Collège Nikki de Saint Phalle avec 735 élèves et le Collège international du CIV avec 700 élèves : je ne parle ici que des collèges de ce plateau, il y a bien sûr tout autour les collèges des grandes villes. Puis il y a le nouveau lycée de Valbonne (875 élèves) et le lycée international du CIV (800 lycéens et 300 CPGE).

L'enseignement international est un réseau sur ce plateau, comme l'a rappelé Monsieur le Sénateur Maire, un réseau qui commence au primaire - Ecole du Haut Sartoux (120 élèves en anglais, 80 en allemand) et Ecole des Trois Collines (60 élèves en anglais). Le Collège de L'Eganaude a 185 élèves en anglais et 61 en italien, le Collège Nikki de Saint-Phalle avec 203 élèves en Sections Internationales. Au total, ce réseau international sur le plateau concerne 2.127 élèves. Du plateau de Sophia-Antipolis nous arrivons maintenant au CIV.

Le CIV est installé sur 12 ha Créé en 1978 par les Missions laïques avec pour mission essentielle l'hébergement des enfants d'expatriés, si bien que sa structure a été conçue dès le début pour être un village complet où les enfants restaient toute l'année et 7 jours sur 7. Cette tradition a perduré. Le site du CIV comprend donc un collège international, un lycée international et un centre d'hébergement (832 lits, 22 chambres d'hôtel).

Une particularité en matière de gestion : le collège et le lycée sont bien sûr rattachés au Conseil Général et à la Région respectivement (avec une gestion main unique par la Région) depuis 2005 (nous étions restés Lycée d'Etat jusque là) et ne représentent que 2 ha du site. Pour les 10 ha restants, nous sommes toujours un établissement public administratif dépendant en tant que tel directement de l'Etat.

Notre titre étant « Du plateau à la salle de classe », quels élèves avons-nous au CIV ? Au delà des chiffres déjà mentionnés - 700 en collège, 800 en lycée et 300 CPGE - nous accueillons également les élèves de l'école de danse de Cannes, enfants qui arrivent du monde entier et qui y sont de la 6^{ème} à la Terminale. D'autre part, nous accueillons en permanence 40 lycéens mexicains qui viennent faire une partie de leur Terminale S au CIV pendant 6 mois. Au total, nous avons donc environ 2.000 élèves au CIV. Notre internat sert aux élèves des classes préparatoires et aux expatriés (mission d'origine du CIV) et nous avons 476 internes. Les autres lits sont occupés par des étudiants de Sophia-Antipolis (environ 200) et dans le cadre d'accueil de groupes étrangers en liaison par exemple avec des jumelages.

Quant aux effectifs enseignants et en me référant aux propos du Ministre, nous avons des enseignants Education nationale (environ 160), les enseignants Section espagnole et Section italienne gérés par leurs pays et puis les enseignants Section allemande (4 professeurs, gérés par l'APEG) et Section anglo-américaine (22 professeurs, gérés par l'ASEICA). Au total, 16% des professeurs sont des enseignants des Sections Internationales, ce qui est une proportion importante et significative.

Notre collège conduit, comme dans la plupart des Sections Internationales, à 95% en Seconde générale : ceci est bien sûr inhabituel pour un Inspecteur d'académie, par rapport aux statistiques moyennes des collèges d'un département. Les Sections Internationales de notre collège conduisent obligatoirement au Lycée. Nous constatons avec satisfaction que les élèves

des Sections Internationales des établissements en réseau comme les collèges Nikki de Saint-Phalle et de L'Eganaude poursuivent l'effort lié à une Section Internationale et viennent en Section Internationale au CIV (nous sommes les seuls à avoir la partie lycée en Sections Internationales), et ne vont pas au nouveau lycée de Valbonne (qui n'a pas de Sections Internationales) : ceci montre que les Sections Internationales sont une vraie réussite.

Les résultats du Brevet sont souvent autour de 100%. En Seconde, les élèves choisissent très majoritairement ES. Le taux de redoublement en Seconde est très faible à 4%.

Les autres chiffres sont aussi habituels pour des Sections Internationales : 143 candidats reçus à l'OIB l'année dernière sur 144 candidats.

Ce taux de réussite est évidemment différent de celui des candidats du baccalauréat français classique que présentent certains enfants d'expatriés que nous continuons à héberger. Nous n'avons plus de baccalauréat STG.

Je ne vous ai pas parlé de ce que nous appelons les échanges longs, c'est l'accueil des stagiaires sur quelques jours ou quelques semaines. C'est un partenariat avec un certain nombre d'établissements qui nous envoient certains de leurs élèves qui vont dans nos classes.

Nous avons un fonctionnement où l'ensemble des Sections Internationales est réparti de façon complète dans toutes les classes. J'ai mentionné nos 4 Sections Internationales - allemande, anglo-américaine, espagnole et italienne - et nous avons ouvert une Section russe en Seconde à la rentrée 2009.

[Présentation de M. Jean-Jacques Barbaroux, Proviseur Adjoint du CIV](#)

L'idée derrière cette répartition et cette présence des Sections Internationales dans toutes les classes et à tous les niveaux est bien évidemment d'assurer le brassage le plus complet. Nous sommes bien au clair sur cet objectif et sommes également bien conscients à la fois des difficultés et de la complexité de la réalisation technique et des avantages. L'atelier n° 1 va d'ailleurs se pencher sur l'apport des collègues étrangers à la dynamique pédagogique d'un établissement, en particulier grâce aux échanges avec les collègues français. Quand on travaille sur un tel brassage, on est réellement et véritablement au cœur du multi-culturalisme. Ceci apporte une grande richesse sur le travail avec les élèves, sur l'évaluation, sur le regard, sur les objectifs de la pédagogie, etc.. Nous sommes donc là dans le cas du brassage le plus complet, le plus avancé.

Ceci ne nous empêche pas de faire cette année un essai sur nos 7 classes de 6^{ème} qui sont un laboratoire en quelque sorte. Nous y avons fait des classes où n'apparaissent chaque fois que 2 Sections Internationales. Le brassage existe ainsi toujours, mais en étant relativement plus limité. Nous avons par ailleurs conservé le FLE sur 3 classes de façon à ce que les élèves des Sections puissent bénéficier du dispositif FLE. Cette expérience vise à aborder la question des objectifs du brassage.

Il y a bien évidemment la plus-value culturelle et notre objectif est de créer non pas un bain mais un océan linguistique. Nous savons bien que plus on a d'élèves de langues différentes dans une classe, plus les apports par imprégnation, par porosité vont être nombreux. Les apports culturels aussi sont extrêmement plus nombreux quand on a un gros brassage, entre autres pour travailler sur la DNL : on sait bien que quand on travaille en Histoire-Géographie dans le cadre d'une pédagogie active et qu'on a des enfants de dix nationalités, l'apport est infiniment plus important que quand il n'y a que 2-3 nationalités. Je n'oublie bien sûr pas l'apport sur la question de l'ouverture citoyenne.

Quand on est sur un brassage de 6^{ème} tel que je vous l'ai présenté, nous sommes sur une plus-value pédagogique liée à ce que j'appelle un brassage maîtrisé. Parce qu'on s'aperçoit qu'un brassage extrêmement avancé nous posait un certain nombre de difficultés et c'est pour cela que je parle de brassage maîtrisé. Par exemple, quand une Section part en voyage, le reste de la classe se trouve amputé des élèves de cette Section : et donc limiter le brassage permet de limiter les inconvénients du brassage. Ceci est vrai pour les voyages, mais aussi par exemple pour le cahier de textes de la classe (nous travaillons d'ailleurs actuellement sur un cahier de textes numérique, ce qui serait une solution car plus on a de classes brassées plus on a de cahier de textes). Par ailleurs, nous avons eu aussi des situations avec 1 seul élève d'une Section dans une classe : le jour où cet élève est absent, il n'a pas de camarade de la même Section qui soit dans sa classe et qui puisse l'aider à rattraper le cours.

Donc ce que j'ai voulu mettre en avant, entre l'océan linguistique et le brassage maîtrisé, c'est la question : brasser, oui, brasser jusqu'où, brasser avec quels objectifs pédagogiques et culturels.

Je voulais aussi vous dire un mot de cette spécificité du FLE au CIV. Nos établissements à Sections Internationales accueillent régulièrement des élèves qui ne parlent pas français lors de leur admission. L'objectif est celui du Diplôme National du Brevet (DNB) pour tous - et nous retombons ici sur la notion d'excellence - c'est-à-dire que quels que soient le niveau et la classe de l'élève à son arrivée, même s'il est totalement débutant en français, l'objectif est qu'il passe le DNB et donc qu'il puisse acquérir en peu de temps un niveau de français qui lui permette de passer ce DNB et ensuite d'aborder le niveau lycée.

C'est donc un dispositif Français Langue Etrangère et Français Langue Seconde : 50 élèves, 64 heures / semaine, cela nous coûte beaucoup, mais nous le devons bien à cette excellence et nous ne pouvons pas faire l'économie de ce dispositif pour pouvoir assurer à ces élèves totalement étrangers la pérennité de leur scolarité dans le système français.

Ce dispositif est articulé en 2 parties : la partie Maths et Histoire-Géographie qui est enseignée en français et dans la langue de l'élève, et la partie spécifiquement consacrée au français d'autre part. Nous faisons un gros effort en 6^{ème} en faveur de ces élèves étrangers.

Nous nous interrogeons par ailleurs sur la place et la possibilité d'enrichir dans l'enseignement international d'autres sujets comme les sciences, les connecteurs logiques, la possibilité de faire travailler les élèves sur la logique en science puisque la logique en science recoupe la logique dans les devoirs de français, dans les devoirs d'argumentation, etc... Donc toute cette partie est un peu intermédiaire entre la partie Maths et Histoire-Géographie et la partie langue française et nous sommes en train d'y réfléchir.

Nous envisageons en particulier l'année prochaine de consacrer une partie des heures FLE à la problématique sur la lecture de consignes, sur la formulation logique dans un devoir ou sur de la méthodologie puisqu'on est quand même quelque part sur un système franco-français et cartésien et que ces élèves viennent d'autres cursus, d'autres environnements pédagogiques. Ceci est la partie la plus compliquée, la plus difficile mais aussi la plus riche d'un point de vue pédagogique.

Voilà ce que je voulais vous dire essentiellement sur la partie collège et je passe maintenant la parole à Liliane Enée.

Présentation de Mme. Liliane Enée, Proviseur Adjoint du CIV

Au niveau de la Seconde aussi, nous accueillons dans la classe d'accueil des élèves qui arrivent de l'étranger et nous mettons un point d'honneur à faciliter leur intégration et à mettre à leur service les meilleures conditions de réussite. Ces élèves ne sont pas francophones, ils nous viennent d'un système éducatif autre que le système éducatif français, et ils viennent pour préparer et réussir le Baccalauréat, OIB ou non. Quand ils ne présentent pas l'OIB, c'est parce que leur langue maternelle n'est pas celle de l'une des Sections Internationales offertes au CIV.

Quelles modalités pédagogiques dans cette classe d'accueil ? Chaque élève est inscrit en parallèle non pas dans une des 21, mais dans une des 2 autres classes de Seconde dont les emplois du temps sont alignés : l'alignement des emplois du temps, donc sur 3 classes, va permettre à chaque élève de cette classe d'accueil de rejoindre à tout moment l'une des 2 autres Secondes dites « standard », matière par matière et en fonction des progrès qu'il a réalisés à son rythme, notamment en français. Cette organisation pédagogique adaptée, que nous appelons « Seconde florilège » pour la classe d'accueil, réunit tout au long de l'année plusieurs catégories de jeunes : a) nos élèves non francophones qui arrivent avec l'objectif Baccalauréat - ils sont dans cette classe au maximum pour une année, puis ils rejoignent ensuite en Première une classe tout à fait standard - , b) des stagiaires qui eux ont un objectif linguistique, l'apprentissage de la langue française, et qui restent à leur choix de 3 mois à 1 an, et c) également des correspondants dont l'objectif est également linguistique et qui restent de 1 à 3 mois. Il va sans dire que, parfois, les stagiaires qui nous arrivent pour 1 mois prolongent d'1 trimestre, puis de 2 et finissent par passer leur Baccalauréat ici !

Quelle est l'organisation des cours en classe d'accueil ?

Nous leur proposons des Mathématiques concentrées sur 6 heures, de septembre à décembre. A partir de janvier, les élèves rejoignent obligatoirement, pour les Mathématiques, l'une ou l'autre des 2 classes de Seconde standard, sachant que les Mathématiques sont la discipline où l'on peut suivre le cours, même si la langue française n'est pas parfaitement maîtrisée. Malgré tout, le professeur de Mathématiques dans les 2 Secondes standard peut être amené à intervenir notamment en anglais pour un rappel de vocabulaire. A partir de janvier néanmoins une heure de soutien est maintenue dans la classe d'accueil pour reprendre les acquis qui justement ne le seraient pas suffisamment.

Pour les Sciences physiques et SVT : 2 heures de TP courts. Néanmoins, les élèves qui d'emblée en décembre vont s'orienter vers une Première scientifique rejoignent obligatoirement ces pôles scientifiques dans l'une des 2 autres Secondes standard. Là aussi toujours avec un apport de vocabulaire technique de la discipline.

LV1 / LV2 : aucune distinction, c'est un alignement, les cours sont en « barette » pour toutes les classes de Seconde.

En Histoire-Géographie : 4 heures, dont 2 sont alignées avec l'Histoire-Géographie des Sections de façon à permettre aux élèves de réintégrer à n'importe quel moment l'une des 2 autres classes de Seconde.

2 heures d'EPS, 1 heure de Méthodologie.

Et puis, le FLE 1 ou 2 : 8 heures pour le FLE 1, 6 heures pour le FLE 2^{ème} niveau. A leur arrivée, les élèves sont testés puis répartis dans les groupes de FLE.

Quels sont les moyens que l'établissement met à disposition pour faire fonctionner ce dispositif ? Sur l'année 3 heures, 6 heures sur le 1^{er} trimestre ; Sciences physiques / SVT 2

heures ; 4 heures en Histoire-Géographie, 1 heure pour la Méthodologie, 2 heures pour l'EPS puisque les élèves ne sont pas là regroupés dans les autres Secondes et 1 heure de coordination. Sachant que le FLE, compte tenu de notre spécificité d'accueil d'élèves étrangers et même si cette classe d'accueil n'était pas mise en place, serait obligatoirement pris en compte.

Je pense que les équipes pédagogiques peuvent être fières de ce défi et de ce dispositif. En effet, depuis la création de la classe d'accueil à la rentrée 2002, nous voyons que l'effectif avec objectif Baccalauréat de cette classe d'accueil monte en puissance, que les résultats sont de 100%, parfois sur 4 ans puisque les doublants mettent 4 ans pour réussir leur Baccalauréat, mais le réussissent tous avec mention, parfois Passable mais aussi Très Bien, Bien et assez Bien.